*SAIPC*

Association reconnue d'utilité publique

Siège social : 42 rue Boissière 75116, Paris

01 53 63 32 80

Conseil d'administration du 13 juin 2023

Résolutions

Approbation de dons accordés

Le CA approuve :

* le prêt de 2200 € et le don de 1 500 euros accordés à Steve MODI en décembre 2022 à un jeune camarade qui après avoir fait un master en ingénierie à l’ENSTP et divers stages notamment dans des ministères de son pays d’origine le Cameroun, a été admis à l’ENPC en septembre 2022 et qui s'est fait voler son argent à son arrivée à Paris ;
* le prêt de 3 000 € accordé en février 2023 à Abdoulaye DIALLO, élève originaire de Guinée en 2ème Année de Génie Civil et de Construction à l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC), dans le cadre d’un double diplôme avec l’Université Technique de Construction de Bucarest (UTCB). Il bénéficie d’une bourse Erasmus de 600 €/mois que l’UTCB devait lui verser depuis septembre pendant 9 mois mais malheureusement jusqu’à présent il n’a rien reçu, car celle-ci attend le versement total de la scolarité et selon certaines sources, il n’aurait la bourse que pour les mois suivants le paiement. Ce prêt devrait lui permettre de payer le loyer de la chambre qu’il a pour cette année scolaire et le solde des scolarités à l’UTCB et à l’ENPC, compte tenu des bourses déjà acquises. Il a par ailleurs reçu une bourse de 3250 € de la Fondation des Ponts.

Nouveaux prêts accordés

Au titre de l’alinéa trois de l’article 2 des statuts de la SAIPC qui prévoit que l’association puisse apporter son concours à des actions humanitaires en France et à l'étranger menées par ses membres ou dans leur champ de compétence, le CA donne son accord pour l’attribution, en liaison avec la Fondation Guy SAIAS (FGS), de :

* un deuxième prêt de 5 000 euros à Charlotte Cortasse, qui devrait passer à la rentrée 2023 en math spé,

Nouveau placement financier

* Le CA demande au trésorier de lui soumettre d’ici novembre 2023 des propositions de placement bloqué sur 5 ans (2024-2028) d’un montant de l’ordre de 150 000 € dans des conditions de garantie similaire au placement à la CNP qui se termine fin décembre 2023

Composition du bureau

Le CA retient la composition suivante du bureau :

* Président : Dominique AUVERLOT
* Vice-président : Régine BREHIER
* Secrétaire :
* Trésorier : Marc SANDRIN

Le Trésorier Le président

Marc Sandrin Dominique Auverlot